



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2021

NOGENT-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !

nogent
sur marne



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



 Lundi matin
Vendredi matin

 Mardi matin
Samedi matin

 Mardi matin
Jeudi matin
Samedi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



 Mercredi matin

 Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte du verre

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !
Les sacs doivent être sortis **avant 12h le jour** de la collecte.



 Lundi après-midi

 Jeudi après-midi

 Vendredi après-midi



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte des végétaux

SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **toute l'année**.
Les sacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



 Lundi matin

 Mardi matin

Mais pensez aussi au compostage !
Demandez un composteur et/ou un lombricomposteur au **01 48 71 59 13** ou à environnement@pemb.fr.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Bornes d'Apports Volontaires

Ordures ménagères, emballages et verre, retrouvez toutes les **bornes d'apports volontaires** de votre ville :

- 1 64 bd Gambetta
- 2 123 bd de Strasbourg
- 3 1 rue Anquetil
- 4 2 rue Josserand
- 5 6 rue Josserand
- 6 6 rue Renard
- 7 149 bd de Strasbourg
- 8 153 bd de Strasbourg
- 9 3 rue des Héros Nogentais
- 10 17 rue Thiers
- 11 rue Jean Monnet
- 12 5 rue de Nazaré
- 13 43 rue Victor Basch
- 14 24 bd de La Marne

-  Verre
-  Ordures ménagères
-  Emballages



Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 !



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une source à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

400 ans avant que le plastique ne disparaisse, alors qu'avec 4 bouteilles recyclées on en fabrique 3 !



Tous les **emballages en carton**
(briques, papiers, journaux, et magazines)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

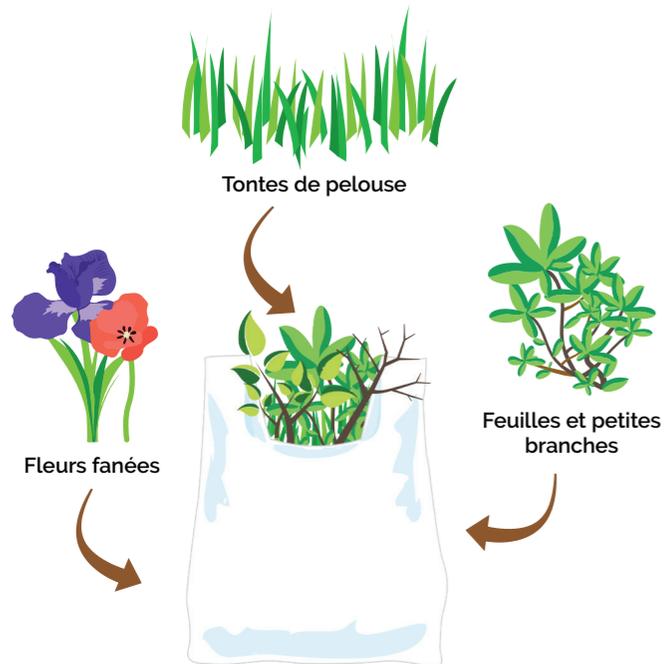


Tous les **autres emballages en plastique**
(sacs, verres, pots et barquettes alimentaires,...)

SAC : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs gratuitement** avec une distribution et un suivi par un maître composteur.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**
Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



Collecte des encombrants grands ensembles

Les adresses qui suivent, identifiées en **bleues**, sont collectées le **mardi** :

Secteurs Valophis

- 8 rue Anquetil
- 123, 134 et 136 bd de Strasbourg
- 140 angle rue Renard
- 109 rue Théodore Honoré
- 1, 2 et 6 avenue du Maréchal Franchet d'Espèrey
- 6, 20 et 22 rue Raymond Jossierand/Rond-point du Mal. Foch

La Corniche

- 26 et du 36 au 50 avenue Charles V

Résidences

- 1, 1bis, 3 bis, 5 et 5 bis avenue Kléber



Mais vos encombrants peuvent aussi être collectés sur rendez vous !
Découvrez toutes les modalités sur la page suivante.

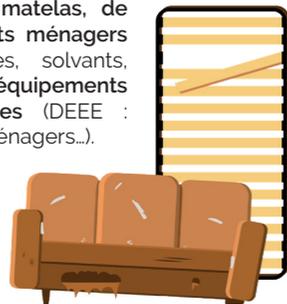


Collecte des encombrants

Vos encombrants sont aussi collectés sur **rendez-vous** ! Appelez le **0 800 611 544** (Numéro Vert) ou le **01 45 16 97 44** pour programmer le ramassage. Votre interlocuteur vous fixera une **date de dépôt**. Vos encombrants sont à déposer la **veille au soir (après 19 h)** de la date fixée.

Attention, les encombrants qui seront collectés, seront composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles, de déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules...) et de **déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...).

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, etc.) doivent être portés à la déchèterie.



Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.



Et si vous les donnez ou vendez sur www.marnebois-troc.fr ?

Déchèteries du Territoire



DÉCHÈTERIES FIXES

DÉCHÈTERIES MOBILES

Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 9 avenue Denis Papin
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine avec un poids maximum de 70 kg.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr